

Editorial



ON EST LES CHAMPIONS !!

Pas beaucoup y avait cru ! Mais ils l'ont fait ! Avec une des équipes les plus jeunes de cette Coupe du Monde la France a gagné et a obtenu le droit d'accrocher une deuxième étoile sur les maillots de ses footballeurs.

Bravo à tous ces « millionnaires sportifs », vous nous avez quand même fait rêver et bravo à D.D. le sélectionneur deux fois champion (comme joueur et comme sélectionneur).

Le foot c'est un beau sport, dommage qu'il soit totalement sous la tutelle du *Capitaine FRIC*...mais cela c'est une autre histoire, c'est le « système ». Merci quand même pour ces beaux moments.

LES PORTABLES À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE INTERDITS EN SEPTEMBRE 2018 ...



RENTREE SCOLAIRE

La grande majorité des villes françaises est revenue à la semaine de 4 jours d'école, avec repos le mercredi. Strasbourg avec ses 112 écoles publiques a décidé de « prendre le temps » pour réfléchir aux « rythmes scolaires » et ses « écoliers » continueront donc à avoir cours le mercredi matin.

La France se distingue par un volume d'heures de classe au primaire largement supérieur à la moyenne européenne (864 heures par an en France, contre 776 en Europe) et un nombre de jours d'école par année scolaire inférieur à la moyenne européenne (144 jours en France avec la semaine de 4 jours, 183

dans l'Union européenne), selon le décompte de l'OCDE.

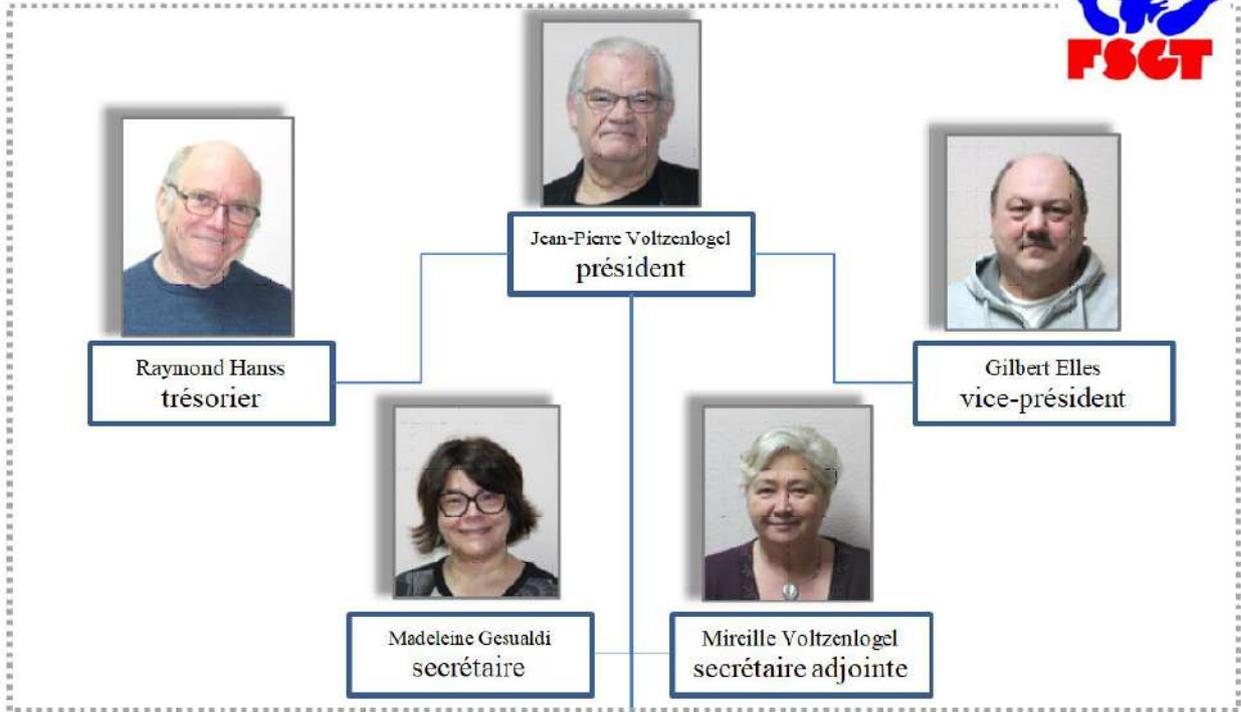
A chacun de se faire son opinion sur les rythmes scolaires, mais une nouveauté me paraît intéressante : c'est *l'interdiction des portables à l'école et au collège* ; c'est une bonne décision quand on sait tout ce qui se passe sur les réseaux sociaux qui perturbent souvent nos enfants en plein cours. Il faut aussi que les parents évitent de mettre à disposition de leurs enfants des outils « numériques » (tablettes, smartphones, etc....) à un âge de plus en plus précoce

Au CD 67 FSGT, la rentrée sportive s'annonce bien et nous avons enregistré cinq nouveaux clubs, le chiffre des licences « nouvelles » ou « renouvelées » est en avance par rapport à la même période de la saison passée, souhaitons que cela dure. Par contre il n'en va pas de même pour la politique sportive de l'Etat - le sport pour tous est de plus en plus le « parent pauvre » -, vous trouverez quelques articles à ce sujet dans ce numéro. *En attendant, bonne rentrée sportive à toutes et à tous, pour le développement de notre Fédération.*

Comité Départemental FSGT du Bas-Rhin



Comité Directeur



membres



Membres de droit



Présidents d'honneur : Erwin Schmidt – Raymond Hanss



Coupe du Monde de football

Merci le sport associatif !

Les Bleus viennent d'accrocher une seconde étoile à leur maillot. La FSGT se réjouit de ce succès et de l'engouement populaire qu'il a suscité. Une grande partie de la population française se retrouve dans le plaisir de fêter, ensemble, cet instant fugace qui rompt le quotidien et ses soucis. Qui pourrait s'en plaindre ?

Les héros nous ayant permis de décrocher ce titre si convoité et attendu n'ont pas surgi de nulle part. Au-delà de leur talent, qu'ils s'appellent Kylian Mbappé, Olivier Giroud ou encore N'Golo Kanté, ils ont commencé à étreindre leur crampons sur les terrains communaux de leur ville, village ou cité, encadré par les bénévoles et éducateurs de leur club de proximité. Ils sont les enfants d'un service public du sport qui chaque jour, grâce aux associations, à l'école et à l'investissement des collectivités, permet à des millions de jeunes ou moins jeunes de découvrir et de profiter des joies de la culture sportive.

Par ailleurs, comment ne pas faire de parallèle entre cette belle victoire et la baisse des financements publics pour le sport de proximité. Dans certains départements, la FSGT pourtant fortement implantée dans les quartiers politique de la ville subit en 2018 une coupe de 40% de ses crédits du CNDP ! Le budget des sports en cours de discussion au Parlement n'est pas annoncé à la hausse, alors même que le gouvernement a porté la candidature de la France aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

L'austérité budgétaire ne parviendra pourtant pas à rompre la force d'un sport associatif au service de la population, qui peut légitimement revendiquer sa petite contribution au triomphe de ce 15 juillet 2018. Hier, aujourd'hui, comme demain, le sport et le football évidemment, doivent être accessibles au plus grand nombre comme un droit légitime au bonheur de l'émancipation par le sport.

La Direction Fédérale Collégiale

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) compte 270 000 pratiquant.e.s, 5000 clubs et propose une centaine d'activités physiques, sportives et artistiques, compétitives et non compétitives. Créée en 1934 dans la lutte contre le fascisme, elle promeut le droit d'accès au sport de toutes et tous en se donnant comme objectif le développement de contenus d'activités, de vie associative et de formation adaptés aux besoins de la population.



Organisation des manifestations sportives

- Le décret du 9 août 2017 est venu réformer l'organisation des manifestations sur la voie publique : généralisation de la déclaration simple au détriment de l'autorisation préalable, possibilité de signer des conventions entre fédérations agréées et fédérations délégataires sur la mise en œuvre des Règlements techniques et de sécurité afin de déroger à l'obligation de recueillir l'avis de ces dernières en amont de l'organisation d'une manifestation, déclaration auprès de la commune (et non plus de la préfecture) pour les manifestations se déroulant à l'intérieur du territoire d'une seule commune [lire art. juridique *Sport et plein air*, octobre 2018].
- Une circulaire interministérielle du 13 mars 2018 est venue compléter le décret mentionné ci-dessus en précisant les contours de la réforme de la police administrative des manifestations sportives. Ainsi la circulaire précise les mesures en vue d'améliorer la sécurité des différents acteurs ou actrices et des usagers de la route (détail des quatre régimes de circulation applicables aux manifestations sportives, rôle et prérogatives des forces de l'ordre, clarification des règles d'indemnisation des forces d'ordre...).

Aides publiques

La circulaire du 11 janvier 2018 transforme les contrats aidés (CUI CAE) en «Parcours emploi compétences» (PEC). L'objectif général est de recentrer les dispositifs d'aide sur l'insertion professionnelle des publics éloignés du marché du travail, en créant un «fonds d'inclusion dans l'emploi» dans chaque région (permettant notamment la gestion globale des contrats aidés), en mettant en place un suivi et un accompagnement renforcé du ou de la stagiaire par un conseiller référent (entretiens, suivi dématérialisé)...

- Un décret du 8 juin 2018 rend désormais possible l'accession des associations sportives aux aides financières octroyées par le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), dispositif dont elles étaient jusque là exclues (appel à projet disponible sur les sites des directions départementales de la cohésion sociale des départements).

Protection des données

- Depuis le 25 mai, le nouveau Règlement général de protection des données (RGPD) est entré en vigueur et renforce les obligations attenantes au traitement des données personnelles. Ce nouveau dispositif a supprimé les obligations déclaratives auprès de la Cnil et oblige les associations à se conformer à de nouvelles règles (désigner un DPO, tenir un registre etc.) [lire art. juridique *Sport et plein air*, juin 2018].

Obligation de sécurité des associations

- La décision de la Cour d'appel de Versailles du 9 novembre 2018 précise que l'obligation contractuelle de sécurité de prudence et de diligence d'une association sportive envers les pratiquants et pratiquantes exerçant une activité dans ses locaux et sur des installations mises à leur disposition, porte sur les conditions de pratique du sport et la sécurité des installations sportives, et non pas sur chaque m2 de la surface du bâtiment. Ainsi, sa responsabilité n'est pas mise en cause vis-à-vis d'un ou une adhérente qui glisse dans les douches.
- La décision de la Cour de Cassation du 16 mai 2018 confirme l'extension de l'obligation de sécurité de moyens renforcée à laquelle est assujéti l'organisateur d'une activité de lutte (alors que de façon générale, les associations sportives et leurs éducateurs ou éducatrices ne sont tenus que d'une obligation de sécurité de moyens simple à l'égard de leurs adhérents).

DISPOSITIONS QUI POURRAIENT ÊTRE VOTÉES EN 2018/19 :

Concernant l'avenir, il est utile de mentionner des propositions de loi qui pourraient avoir un impact important sur le sport français et qui ont été débattues au Parlement cette saison :

- Une proposition visant à étendre le mécanisme de la délégation aux fédérations sportives multisports afin qu'elles puissent, comme les fédérations délégataires unisport, exercer des prérogatives de puissance publique (déposée le 7 mars 2018 à l'Assemblée nationale).
- Une proposition visant à valoriser le statut du bénévole dans les associations à travers de nouvelles dispositions fiscales (déposée le 21 mars 2018 à l'Assemblée nationale).
- Une proposition visant à responsabiliser financièrement les fédérations qui produisent des normes réglementaires liées aux équipements sportifs (déposée le 29 janvier 2018 au Sénat).
- Une proposition visant à alléger la responsabilité financière des dirigeants associatifs (déposée le 17 mai 2018 à l'Assemblée nationale).

AMITIE & NATURE – fin de saison

9 septembre 2018, le championnat d'Alsace de courses d'orientation FSGT atteint l'épilogue. Les divers agendas de chacun font qu'un strict minimum de concurrents se présentent sur le départ, cette année fixée chez le Club Vosgien de Ingwiller.

Selon l'ordre du tirage au sort, effectué en début de semaine, les coureurs s'élancent toutes les quatre minutes, alternativement adultes et touristes/jeunes.

Les parcours de 11,5 kms et un peu moins pour le circuit open, ont été concoctés par le directeur technique Hubert. Celui-ci y a réparti une bonne dizaine de balises et imposé une vitesse à respecter.

L'un après l'autre, les contrôles fixes sont mis en place aux bons endroits. Les bénévoles, toujours fidèles au poste, prennent leur rôle au sérieux.



Trois bonnes heures sont nécessaires aux meilleurs pour boucler le parcours. Les autres mettront un peu plus car les loupés et les recherches coûtent chers en conséquence, augmentant vite les compteurs de pénalités.

Mais le temps des résultats arrive et ils sont suivis immédiatement par le palmarès annuel général et par catégorie. C'est aussi l'occasion de remettre les différentes coupes offertes par les organismes qui reconnaissent les efforts des bénévoles qui œuvrent toute l'année pour ce sport de nature. D'autres organismes dévient ces efforts et laissent la Commission se débrouiller.



Pour l'occasion, Raymond Hanss, représentant le Comité Départemental FSGT 67 et la région Grand-Est FSGT, a honoré de sa présence cette cérémonie de remise des prix.

Le président d'honneur, Albert Hugel, était également présent.

Devant les personnes présentes, c'était aussi le moment de décerner la coupe du challenge Joseph Groeber. L'UT Aurora Strasbourg l'ayant remporté pour la troisième fois consécutive, le gagne à titre définitif.

Pour cette journée, l'accueil du Club Vosgien a été très apprécié. Tant pour les prestations que pour la mise à disposition des locaux. L'endroit se prête bien à l'exercice de cette discipline des courses d'orientation.

Bravo à l'équipe de l'UT Aurora Strasbourg, , omniprésente à chaque tour et vainqueur à chaque fois.

A noter, deux ex-aequos à 0 pénalités sur l'année.

M . K .



7 sports en même temps !

Une nouvelle édition de la journée multi activités a été mise sur pied par la Commission Amitié & Nature. Le 9 septembre 2018, sur les terres de l'UT Cronenbourg, cette manifestation s'est déroulée au chalet de La Bassotte.

Les différentes activités se sont déployées en forêt pour les épreuves d'orientation, à pied et en VTT, et autour du refuge pour le tir, le tir à l'arc, la pétanque, les fléchettes et les tirs au but de football.

Chacun, selon ses envies, a pu fréquenter un, plusieurs ou tous les stands et découvrir ou redécouvrir une spécialité.

La feuille de route globale notait les points acquis pour un résultat final. Nulle compétition hors une classification de pure forme, n'animait cette journée.

Une location nécessaire des VTT permit d'apprécier les avantages de l'assistance électrique.

53 participants ont totalisé 246 fréquentations des stands. Ces derniers, assumés par les bénévoles de l'UT Cronenbourg, sont restés accessibles jusqu'en début d'après-midi.

42 se sont essayés au tir à l'arc, 10 se sont alignés sur le circuit VTT, 32 sur le circuit pédestre, 39 ont tiré à la carabine, 39 aux boules de pétanque, 41 ont tiré au but de foot et 43 ont lancé les fléchettes.



Toutes ces activités ont permis aux non initiés, de connaître les vibrations de ces sports pratiqués au sein de la FSGT et dans la plupart des clubs Amitié & Nature.

Première approche ou non, l'effet escompté pour chacun a été atteint.



Remercions Hubert Dossmann, grand artisan de cette journée, pour ses diverses préparations sur le terrain et son investissement le jour même.

Pour réussir une telle journée, il faut aussi penser à l'équipe du club recevant, qui a animé ces stands, mais aussi mis à disposition les locaux, élaboré et servi des repas et des boissons.

Cette équipe a également assuré la remise en état des lieux.

À l'année prochaine pour tous,

Michel Kuntz.



Une nouveauté, une école de Fléchettes

Depuis quelques années la Liberté participe aux Nouvelles Activités Péricolaires (NAP) en proposant aux écoles primaires de faire connaître deux de leurs activités (les fléchettes et la gymnastique) aux élèves qui sont intéressés. Comme les fléchettes intéressaient pas mal de jeunes, le président Jean-Marc Kober s'est dit qu'il serait normal de mettre en place au sein du club une école de fléchettes. Après les démarches auprès des jeunes et des parents, le début de cette activité, qui a rassemblé les 3 premiers joueurs (Quentin, Johanna et Théo) est prometteur en attendant d'autres jeunes.



Les entrainements se font le vendredi soir à 18h, jusqu'à 19h30 à la salle de la Liberté.

L'avenir nous dira si l'idée se pérennise (le rêve de tout président envers les jeunes et le sport en général). Tous les jeunes seront les bienvenus. JMK



Jean-Marc Kober, président de la « Liberté » remercie Sylviane Feger pour plus de 50 ans de dévouement, de disponibilité et fidélité vis-à-vis du club et de ses membres. Elle a débuté à la Liberté à l'âge de 5 ans en gymnastique, sous la houlette de son frère Jean Gross, et dès l'âge de 14 ans elle est devenue monitrice. Elle assume ses fonctions de monitrice avec dextérité et a vu de nombreux enfants et 3 autres générations passer sous sa houlette.

Je lui suis reconnaissant de son aide, car outre sa fonction de vice-présidente qu'elle assure avec brio, Sylviane compte à son actif de nombreuses autres activités que la gym. Suite à mon admiration, je la félicite et lui donne un grand Merci.

Marion Witter, nouveau juge fédéral

C'est en l'an 2000, il y a 18 ans, que l'on retrouve les traces de l'inscription d'une petite fille de 10 ans, Marion Witter, à la section de gymnastique rythmique de la Liberté.

Elle a suivi son amie de toujours Angélique Koell (NJ), qui lui avait vanté les atouts de ce sport qu'elle pratiquait elle-même déjà.



Marion s'est très vite sentie à l'aise dans cette discipline et c'est tout naturellement que, secondée et boostée par sa copine, elle a progressé et participé aux différentes compétitions départementales puis nationales. En 2007, elle vit ses derniers fédéraux en tant que gymnaste à Villepinte puis elle décide d'arrêter la compétition qui lui demande trop de temps qu'elle doit consacrer en parallèle à ses études.

Mais hors de question pour elle de laisser tomber ce sport qui a sûrement contribué à soulager un peu ses peines, elle que la vie n'a pas épargnée, et qui l'a aidée à se

construire.

C'est donc en 2008 que Marion se consacre entièrement à l'entraînement des gymnastes plus jeunes, forte de son expérience personnelle.

À partir de ce moment-là, elle devient indispensable à la section GR et s'investit pleinement dans son rôle de coach. Sa douceur, son calme et sa gentillesse font mouche, et les petites la « kiffent grave » !

Mais quand on est entraîneur, on doit forcément avoir des notions de jugement donc Marion suit aussi des cours de juge et devient ma partenaire lors de nos différentes compétitions. Elle n'hésite pas à prendre de son temps pour accompagner la section GR dans ses déplacements, ce qui est d'autant plus louable depuis qu'elle travaille.

Cette année, elle est même devenue notre « sauveuse » puisqu'après une pause de quelques saisons, les filles de la GR ont souhaité retenter une compétition nationale. Sauf que, nous n'avions plus de juge fédéral, condition indispensable à cette participation !

Pour ne pas pénaliser les filles, Marion s'est dévouée et nous sommes allées à Marseille en janvier, où elle a passé et réussi l'examen de juge fédérale. !

C'est donc grâce à elle si nous pouvons nous présenter cette année à Argenteuil pour le championnat de France de gymnastique rythmique ! Les gymnastes, entraîneurs et tous les membres du comité l'ont félicitée et remerciée chaleureusement pour son investissement et son dévouement au club.

Natacha Gross



T i r à l ' A r c



La Commission Régionale a tenu son Assemblée Générale le vendredi 14 septembre 2018, au club house de la SOGS Avenir.

Le président du Comité Départemental FSGT 67, Jean-Pierre Voltzenlogel et Mireille Voltzenlogel, secrétaire du même comité et représentant la région Grand Est, ont bien voulu honorer de leur présence cet évènement annuel.

Un an plus tôt, Corinne Richert, archère licenciée au club de Tir Strasbourg 65, avait accepté de prendre en main la présidence de cette instance.

Souhaitant la bienvenue à tous et remerciant le club de l'Avenir de permettre cette réunion, un ordre du jour traditionnel fut respecté. Les comptes-rendus des précédentes réunions furent adoptés à l'unanimité.

Après un tour de table des représentants de clubs faisant état d'une stabilité dans le nombre des licenciés, la situation financière fut présentée par Dominique Stecyk dont c'était également la première année de trésorerie. Ce dernier a pu remettre sur pied une comptabilité laissée quelque peu floue depuis le décès de son prédécesseur. Le bilan de la Commission est sain, malgré une dépense exceptionnelle due au déplacement pour le championnat de France par équipes de clubs à Vitry sur Seine (94).

C'est sans surprise que la décharge fut accordée au Comité sortant et que celui-ci fut reconduit dans son intégralité.

Le secrétaire Michel Kuntz retraça les dates importantes qui ont jalonné la saison écoulée.

Quatre tours de championnat 18 mètres (le deuxième comptant pour le championnat de France), un tour unique à 25 mètres commun aux championnats d'Alsace et de France, ont été complétés par un championnat de France par équipes de clubs à 18 mètres, qui s'est déroulé à Vitry sur Seine en mai 2018, où deux clubs Bas-rhinois ont participé.

Les rencontres amicales de la Saint-Nicolas et du challenge de l'amitié Alsace/Franche-Comté ont connu leur succès habituel.

L'effectif alsacien en initiateurs, animateurs et arbitres fédéraux est bien achalandé. Seule ombre au tableau, la défection totale de l'ancien formateur référent local impose de lui trouver un successeur afin de pouvoir donner suite aux éventuelles demandes de formation, et il y en a déjà.

Le programme 2018/2019 est adopté définitivement. Les principaux tours de compétition sont reconduits, de même que les rencontres amicales. Une séance de formation technique sur la personnalisation des flèches est proposée par Jacques Barthel. Elle pourrait avoir lieu en janvier 2019.

Jean-Pierre Voltzenlogel donna quelques précisions sur la situation dans la Bas-Rhin. Des nouveaux clubs se sont affiliés, notamment par l'activité cycliste et la boxe. Le renouvellement des licences en saison sportive a démarré. Jean-Pierre expliqua la présence de trois points de couleur (vert, orange et rouge) sur la page d'enregistrement des licences. Ces couleurs sont assujetties à la validité indiquée par la date d'établissement du certificat médical d'aptitude à la pratique concernée, verte si le certificat est de l'année sportive en cours, orange s'il s'agit de la première déclaration sur l'honneur de bonne santé, rouge s'il s'agit de la deuxième. Cela permettra aux responsables des clubs concernés, ayant des activités sportives ne nécessitant pas le renouvellement obligatoire du certificat médical, d'avoir une vue sur la régularité des certificats. Il rappelle que l'Assemblée Générale du CD 67 aura lieu le 26 janvier 2019 à l'US Egalitaire Strasbourg Neudorf.

Mireille Voltzenlogel intervient au titre du CD67 mais surtout comme représentant de la région Grand Est. La structuration de cette instance très étendue nécessite beaucoup de travail. Le point le plus important porte sur les activités.

Le tir à l'arc y est peu représenté. Il n'y a que le Bas-Rhin. Mais la porte reste ouverte et le maintien en commission régionale permet une ouverture vers d'éventuelles structures d'autres départements.

Michel Kuntz.



Reprise Saison sportive 2018/2019

Après un été réparateur, la nouvelle saison sportive se profile. Espérons qu'elle soit au moins aussi satisfaisante, d'un point de vue sportif, que la saison dernière.

Pour cela, il faudrait que la participation alsacienne aux Championnats de France Vétérans de LIMAY soit plus conséquente que celle d'ODOS (8 participants). Heureusement, cet objectif n'est pas difficile à atteindre.

Il faudrait aussi que plus de clubs viennent participer au Tournoi Vétérans de l'Egalitaire de Neudorf. J'invite, au nom de la CDTT, les clubs qui liront ce journal à inciter les vétérans de leur club à y aller le dimanche 20 janvier 2019.

Surtout, il faudrait que le Championnat d'Alsace Vétérans retrouve le taux de participation qui devrait être le sien. Là aussi, j'invite, au nom de la CDTT, les clubs pongistes alsaciens à mobiliser leurs effectifs vétérans pour y participer au hall Jeanne d'Arc le dimanche 5 mai 2019.

La formule du Championnat Jeunes va être améliorée et devrait donc encore satisfaire davantage nos jeunes et leurs entraîneurs.

Les Championnats de France NC à toutes séries sont à nouveau organisés par PARTHENAY et donc devraient être à nouveau une réussite.

Les Championnats de France de Hard-bat auront lieu à Strasbourg au complexe sportif Louvois, organisés par l'AVENIR STRASBOURG, et devraient donc mobiliser d'autant plus les pongistes alsaciens.

Comme vous avez pu le constater, il n'y a plus de Championnats régionaux, réforme des grandes régions oblige, mais uniquement des Championnats d'Alsace.

Malheureusement, la CFA a eu des problèmes financiers dans la saison 2016/2017 en constatant pour la première fois depuis longtemps un déficit budgétaire. Ainsi, elle a dû, la saison dernière, augmenter légèrement ses tarifs d'engagement aux épreuves fédérales. Elle est maintenant revenue à l'équilibre budgétaire. Ce sont bien sûr les politiques d'austérité économique qui sont responsables de cet état de fait. Elles se traduisent par une baisse drastique des subventions ou même la suppression de certaines d'entre elles. La CDTT en a subi le contre-coup et, à l'instar de la CFA, va être obligée de relever ses tarifs d'engagement aux épreuves alsaciennes pour la nouvelle saison 2018/2019. Elle va aussi diminuer ses forfaits de participation aux épreuves fédérales.

Bien sûr, nous espérons tous qu'à l'instar de la CFA la saison dernière, la CDTT arrivera dès cette année à rééquilibrer ses comptes. Soyons optimistes, cela devrait être le cas.

En attendant, reprenons l'entraînement et tous à nos raquettes !

Bonne saison à tous et à bientôt.

Alain Philippi, responsable communication de la CDTT

Budget des sports : "On est en train d'assécher le mouvement sportif et de tuer une politique publique"

Marie-George Buffet pointe sur France info vendredi la baisse du budget des Sports de "7%" en 2018 et de "plus de 6% en 2019", alors que le ministère a fixé l'objectif de "trois millions de licenciés en plus" avec les JO de 2024.

"On est en train d'assécher le mouvement sportif et de tuer une politique publique en direction de la pratique sportive", a dénoncé vendredi 21 septembre sur France info Marie-George Buffet. La député du Parti communiste français (PCF) de Seine-Saint-Denis est rapporteur du budget 2019 sur le sport et la vie associative, alors que la Fête du sport est lancée ce vendredi sur fond de baisse des moyens dévolus au ministère. Une pétition a été lancée par le Comité olympique et sportif français pour demander plus de moyens pour le sport français.

France info : Êtes-vous en colère face à la baisse des moyens annoncée ?

Marie-George Buffet : Oui, je suis en colère. Le sport, ce sont des milliers de bénévoles, des gens qui prennent sur leur temps pour encadrer l'association, y compris au niveau des fédérations. Il y a aussi du savoir-faire au niveau du ministère des Sports. On est en train de détruire cela, alors qu'il suffirait de faire un effort minime au niveau budgétaire, pour que tout cela reprenne du sens et pour que le sport continue à se développer. On est en train d'assécher le mouvement sportif et de tuer une politique publique en direction de la pratique sportive puisque le ministère n'aura plus les moyens de son intervention.

Nous avons obtenu les Jeux olympiques et paralympiques en 2024. On nous a dit, 'c'est formidable'. On aura trois millions de licenciés en plus, c'est l'objectif, 80 médailles, c'est le deuxième objectif. Et en même temps, on baisse le budget des Sports pour 2018 de 7% et on veut le rebaisser de plus de 6% pour 2019. On se propose de supprimer la moitié des conseillers techniques et sportifs : 1 600 postes en moins. On ne peut pas répondre simplement par les structures privées marchandes, par la pratique autonome. On a besoin du mouvement associatif sportif. On a besoin d'une politique publique du sport pour que chacun et chacune ait accès au sport, mais aussi pour qu'on ait du haut niveau, pour qu'on ait des filières, pour que le mouvement sportif ait les moyens de vivre.

Êtes-vous contre la privatisation du sport ?

Oui, parce que nous avons besoin d'encadrement de qualité. Le sport, ce n'est pas n'importe quoi. On touche au corps, on touche au dépassement de soi, on touche à la compétition et au respect de l'autre. Cela demande de la vie associative, de l'encadrement, des techniciens, des médecins qui veillent à la santé des athlètes. Le sport, c'est une organisation qui a besoin de moyens.

De quel budget le sport a-t-il besoin aujourd'hui pour remplir ses objectifs ?

D'abord, il faut que le budget de la Nation lui fasse une plus grande part. Nous sommes aujourd'hui à 0,13% du budget de la Nation. C'est ridicule. La revendication du mouvement sportif, c'est d'aller à 1%. Ce n'est rien. Nous sommes dans des sommes autour de 400 millions. Par rapport au budget de la Nation, ce sont des broutilles. C'est pour cela que c'est un non-sens d'aller encore diminuer ces moyens alors qu'on se félicite d'avoir les JO (jeux olympiques) et les JOP (jeux paralympiques). Il faut que les taxes qui avaient été mises en place pour le mouvement sportif, comme celles sur la Française des Jeux, à la taxe qu'on appelle "Buffet" sur les droits de retransmissions sportives, ne soient pas plafonnées comme elles le sont aujourd'hui.

Le mystère du budget du ministère des sports résolu

Article paru dans « Acteurs du Sport » (26/09/18)

Beaucoup d'incompréhension suite à la publication du **budget du ministère des sports** à la fois dans les médias mais aussi sur les réseaux sociaux. Effectivement comment un budget qui était de 481 M€ en 2018 et qui sera de 451 M€ en 2019 peut-il permettre de développer des activités nouvelles ?

Tout simplement parce que les 481 M€ du **budget 2018** n'ont pas été dépensés. En réalité ce sont 40 M€ qui restent dans les caisses de l'Etat. 40 M€ sur lesquels le budget a repris 30 M€ pour 2019 soit un budget en réalité à périmètre constant par rapport aux actions réalisées en 2018 en augmentation de 10 M€.



Comment néanmoins dans ce contexte annoncer 40 M€ supplémentaires. Là encore en révisant les prévisions sur différentes lignes de dépenses. Les grands équipements sportifs internationaux d'abord, la ligne du budget 2018 avait prévu 19,5 M€ en réalité et il ne devra en déboursier que 5 pour 2019, les cotisations salariales des arbitres mais aussi le versement à la sécurité sociale des montants nécessaires à la couverture des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP), et d'autres ajustements comme le budget pour les médaillés de Pyeongchang, la fin du remboursement de l'INSEP, ... Toutes ces révisions vont générer par rapport à 2018 une économie de 30 M€ qui s'ajoute aux 10 M€ que le budget n'a pas repris soit 40 M€ de mesures nouvelles par rapport à 2018.

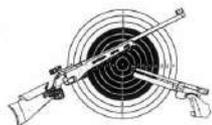
CQFD, la nouvelle ministre a raclé les fonds de tiroirs pour tirer au mieux parti des moyens dont elle dispose malgré une ponction de 30 M€ sur un budget ... certes non dépensés mais ça c'était avant.

Dans son communiqué, le ministère annonce que ces 40 M€ profiteront à hauteur de 25 M€ pour la haute performance et pour 15 M€ pour le développement des pratiques.

Le très haut débit, oui ! Mais pas pour le financement du sport populaire ...



Commission Départementale de Tir 67



le " Percuteur..."

Comme de coutume, et avant la reprise des divers championnats (10m/50m) la Commission Départementale de Tir avait convié tous les Clubs à son Assemblée Générale conduite par le président de la Commission de Tir, avec comme invité Raymond HANSS du CD 67.

Comme prévu à l'ordre du jour adopté, les présents ont pu prendre connaissance de la situation financière, qui saison après saison nous fait ressortir un reliquat positif, signe d'une bonne gestion de notre trésorier des « deniers de la Commission », qu'il en soit remercié.

Les dirigeants des clubs ou leurs représentants ont pu prendre connaissance des actions engagées, ou à venir, et le calendrier de la nouvelle saison du 10m a été établi.

Bien avant le début du championnat départemental **10m** les tireurs se sont entraînés afin d'être au meilleur d'eux-mêmes lorsque débutera la compétition.

Mi-octobre, les choses sérieuses vont reprendre et les tireurs vont s'évaluer lors du premier tour qui se déroulera sur le stand de **Wickersheim**.

CALENDRIER 10M

Championnat Départemental

(Carabine / Pistolet / Pistolet Vitesse 5 cibles = P.V.)

1^{er} tour : du **17 au 20 octobre 2018** + (P.V.) ⇒ **Wickersheim**

2^e tour : du **14 au 17 novembre 2018** + (P.V.) ⇒ **Lingolsheim**

3^e tour : du **12 au 15 décembre 2018** ⇒ **T.R. Bischheim**

Finale : du **09 au 12 janvier 2019** + (P.V.) ⇒ **Melsheim**

Championnat Alsace

(Carabine / Pistolet / Pistolet Vitesse 5 cibles = P.V.)

Du : **06 au 09 février 2019** + (P.V.) ⇒ **Kaltenhouse**

ATTENTION

PAS DE TIR LE VENDREDI AUX DATES INDIQUEES

Après un tour de table, le président clôt la séance et invite tous à un verre de l'amitié accompagné de Knacks.

En attendant de vous relater le début de cette nouvelle saison, la Commission Départementale de Tir souhaite à toutes et à tous une « **Bonne Saison** » et...

« **BON TIR** »

BERTRAND

SMARTPHONES : un bien ou un mal ?

Les enfants sont très attirés par les smartphones et les écrans de manière générale. Mais la dépendance n'est pas toujours très loin, et les conséquences peuvent être importantes.



Quel parent n'a pas été fier de montrer les capacités d'utilisation des outils modernes par son petit qui ne sait encore ni marcher ni parler.

Les enfants ne font qu'imiter leurs parents, et ils sont maintenant confrontés aux écrans dès la naissance. Les smartphones et les tablettes ressemblent à une nounou virtuelle idéale : on la passe à l'enfant ou on lui laisse y accéder quand il a envie. Pratique en voiture, lorsqu'il pleut, qu'on n'a pas le temps...et très vite tout le temps, le calme obtenu étant parfois addictif aussi pour des parents fatigués.

Pourtant, cette addiction en apparence anodine, risque de provoquer des troubles de l'attention, problèmes de développement émotionnel, affectif et culturel, difficultés psychiques, sociales, et relationnelles.

Même les parents ne sont pas à l'abri de ces risques. Qui n'a pas connu des tablées, où les conversations privilégiées jusqu'alors, sont remplacées par des manipulations d'appareils numériques ?



Une conséquence est également le crescendo dans l'évolution de ces appareils qui crée une rivalité entre les possesseurs pour qui aura le plus performant.

Bien sûr, ces écrans offrent des possibilités d'ouverture au monde, d'apprentissage et de découvertes fabuleuses auxquelles aucune génération n'a eu accès auparavant. Dans certains cas, via des applications spécifiques, les smartphones et autres tablettes peuvent également stimuler la motricité fine de nos bambins. Comme souvent, ce n'est pas la tablette ou le smartphone qui est une bonne ou une mauvaise chose en soi, mais plutôt l'usage que l'on en fait. Et quand cet usage est excessif, ces outils peuvent hypnotiser ces jeunes utilisateurs.

Des écoles équiper leurs élèves de tablettes numériques connectées entre elles via un tableau lui aussi numérique. Cette utilisation est pratique et encadrée dans un esprit uniquement pédagogique. Sans compter qu'elle allègera certainement le cartable.

L'interdiction des smartphones et tablettes en classe évite surtout la consultation permanente des réseaux sociaux pendant les cours, qui a pris un ascendant certain et nocif sur l'attention demandée. La conséquence de cette interdiction est aussi un premier frein à l'addiction.



Sachons utiliser cet outil moderne dans un esprit pratique en l'appropriant avant que celui-ci ne nous apprivoise.

Les applications concrètes et utiles, qu'elles soient financières (moyens de paiement, gestion...), humaines (santé, sports, rupture d'isolement ...) de confort (sécurité des biens et des personnes ...), etc. ne se comptent plus. Celles qui le sont moins, ... aussi.

M.K.

Commission Régionale Amitié et Nature



Samedi 6 octobre 2018, c'est à son club house que le président de l'UT Aurora Robertsau Claude Jeanvoine accueille l'assemblée générale de la Commission Amitié & Nature.

Saluant la présence de Raymond Hanss, représentant le Comité Départemental FSGT du Bas-Rhin ainsi que le Comité Régional du Grand Est, le président Kuntz ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

Plus d'une trentaine de personnes issues des différents clubs Amitié & Nature participent à cette opération statutaire annuelle.

L'ordre du jour adressé à chacun est des plus classiques. De la liste de présence à l'adoption du compte-rendu de l'assemblée de l'année précédente, on en arrive rapidement aux différents rapports des responsables.

Fer de lance de la Commission, les activités du domaine courses d'orientation sont présentées par le directeur technique et vice-président Hubert Dossmann. C'est sur lui que reposent la préparation, l'organisation et la finalisation de cette compétition. En parallèle aux résultats qu'il nous relate, Hubert déplore la baisse continue des participants.

La journée dédiée à l'initiation orientation/topographie de début de saison n'est pas exploitée telle qu'elle devrait l'être par les clubs. Porte d'entrée à la pratique de la course d'orientation, le stage n'est suivi que par une section d'habitues qui forment le groupe d'initiateurs. Quelques rares nouvelles têtes agrémentent parfois l'auditoire, et malheureusement on ne les retrouve pas sur les 3 tours annuels de la compétition. Même la journée multi activités où sont proposés 7 sports différents pratiqués à la FSGT, à savoir course d'orientation, VTT, fléchettes, pétanque, football, tir carabine et tir à l'arc, sous une version "light", n'est pas à la hauteur de ce qu'on pourrait en attendre.

Les activités de loisirs, elles aussi, ont du mal à remonter la pente. Au peu d'engouement des membres (ou non-membres) des clubs se rajoutent les difficultés dans ces mêmes clubs à maintenir une équipe de bénévoles qui s'investissent dans l'activité de leur association.

Seule satisfaction, la sortie des neiges organisée chaque année en février, a pu être considérée comme une réussite, grâce à un autocar rempli et une équipe du club de l'UTLA Mulhouse qui se plie en quatre pour nous recevoir à son refuge d'Altenbach.

MK



ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL FSGT DU BAS-RHIN

NOUVELLE FORMULE - NOUVELLE FORMULE - NOUVELLE FORMULE

Date : Samedi le 26 janvier 2019

Lieu : Salle de l'US EGALITAIRE Neudorf - Rue d'Altkirch 67100 STRASBOURG



L'Assemblée Générale pour une association est une « obligation statutaire » mais c'est également un rassemblement de membres qui permet des échanges que nous souhaitons constructifs pour le développement futur de nos associations et de notre comité.

Dans cette optique, après diverses consultations, le bureau a décidé d'innover et de privilégier *une autre forme d'ordre du jour* pour inviter à plus de débats entre nous.

L'AG 2019 se déroulera donc en deux temps :

- **une partie « statutaire »** incontournable mais que nous limiterons au strict nécessaire. Les rapports des différentes activités seront résumés mais les responsables de commissions sont invités à nous faire un rapport détaillé et écrit de leur activité qui figurera dans le dossier du participant.
- **la deuxième partie** se déroulera sous forme « d'ateliers » avec trois thèmes
 - . *sur notre expérience* « Cosmologie du Cochonnet » avec intervention extérieure
 - . *épreuves internationales* concernant les activités ayant participé au dernier CSIT (Pétanque et Tennis de Table) avec témoignages de participants
 - . *les nouveaux clubs* avec quelques représentants de ces « nouveaux clubs » pour débattre sur les motivations pour rejoindre et/ou rester à la FSGT

La partie statutaire comprend bien évidemment les points classiques de l'ordre du jour, notamment l'approbation des comptes et les élections. Avec les documents d'inscription nous solliciterons également des candidatures pour nous rejoindre et vous aurez tous les détails à ce moment-là.

Comme déjà précisé nous attacherons une importance particulière au développement de nos trois thèmes et nous vous engageons à réfléchir dès à présent aux questions que vous aurez envie de poser lors de ces « ateliers ».

Enfin, comme il est de tradition dans nos assemblées nous partagerons un moment convivial à l'issue de ce programme devant une table bien garnie proposée par le club recevant.

L'US Egalitaire Neudorf nous a également concocté quelques surprises en présentant, en guise d'animation, l'une ou l'autre activité du club.

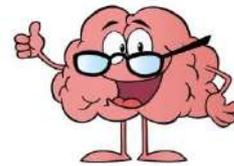


Retenez dès à présent cette date dans vos agendas et le souhait de notre Comité est que le maximum de clubs soient présents à cette Assemblée Générale avec un ou plusieurs délégués.

J.P. Voltzenlogel
Président du CD 67 FSGT

Page détente du n° 84

Solutions du numéro précédent (N° 83)



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	V	O	L	O	N	T	A	I	R	E
B	E	P	I	C	I	E	R		E	S
C	R	I	S	E	T	T	E	S		T
D	B	O		A	R	I	S	T	O	
E	A	M	E	N	E	E		A	R	T
F	L	A	S		U	R	I	N	E	R
G	I	N	C	I	S	E		D		I
H	S	E	U	L	E		G	A	I	S
I	E		D	O	S	S	A	R	D	S
J	R		O	T		I	O	D	E	E

7	8	3	6	4	2	1	9	5
4	2	1	5	3	9	8	7	6
6	9	5	1	8	7	4	3	2
5	1	2	9	7	8	6	4	3
3	4	9	2	1	6	7	5	8
8	7	6	4	5	3	2	1	9
1	3	8	7	2	5	9	6	4
2	6	4	3	9	1	5	8	7
9	5	7	8	6	4	3	2	1

4	5	3	9	1	8	2	7	6
2	8	1	3	6	7	9	5	4
7	6	9	5	2	4	3	1	8
9	7	5	4	3	6	1	8	2
1	4	6	8	5	2	7	9	3
3	2	8	1	7	9	6	4	5
8	3	4	2	9	1	5	6	7
6	1	2	7	4	5	8	3	9
5	9	7	6	8	3	4	2	1

Nouvelles grilles



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

HORIZONTALEMENT

- **A** - Se livrer à un monologue intérieur. - **B** - Mesure agraire. Il est parvenu à maturité. - **C** - Versant nord. Icare brûla les siennes. - **D** - Six à Rome. Vieille affirmation picarde. - **E** - Dans l'alphabet grec. Activité désordonnée. - **F** - Arbrisseaux à fleurs jaunes. - **G** - Carte maîtresse. Demande instante. - **H** - Se dit d'un pied qui a mal tourné. Symbole de l'aluminium. - **I** - Forme de devoir. Il rend service au golfeur. L'Union européenne avant 1992. - **J** - Bon pour l'encaissement.

VERTICALEMENT

- **1** - Elle assure la protection. - **2** - Cavités oculaires. Premier de la liste. - **3** - Epouse de Jacob. Temps déterminé. - **4** - Symbole du cobalt. Une inspiratrice de la poésie lyrique et érotique. - **5** - Il donne le bon ton. Jaunisses, aussi. - **6** - Esclaves au service du harem. - **7** - Pronom relatif. Usages traditionnels. - **8** - Plante vivace d'Amérique du Sud. Ancêtre du téléphone portable. - **9** - C'est le temps des vacances. Ancienne monnaie chinoise. - **10** - Remise en état de marche.

facile



difficile

				4		8		
			2	7	1			
			8			1	9	
6			7		2	8		
1	7						3	2
		3	1		9			4
	5	7			8			
			6	5	7			
	9		4					

	4		3			9		
3			4	5				
2					6			
			9		5			2
9	2			4			5	8
6			2		7			
			7					5
				3	8			4
					2		3	